



Bretagne Vivante
sepnrb

105 rue Anatole France
BP 63121
99231 Brest cedex 3
tél. 02 98 49 07 38
fax 02 98 49 95 80

www.bretagne-vivante.org



COLLINES NORMANDES



Association reconnue d'utilité
publique, agréée au titre de la
protection de la nature.

Membre fondateur
de Réserves naturelles de France
et France Nature Environnement.



LIFE+ « Conservation de la moule perlière d'eau douce du Massif armoricain »

Action E5.2 Compte-rendu de la réunion de lancement du programme LIFE+ nature pour le Sarthon sur le territoire du PNR Normandie-Maine du 03 octobre 2011 à 10h00 à la salle des fêtes de Saint-Denis-sur-Sarthon

Rédaction : Maria Ribeiro, chargée de mission LIFE au CPIE des Collines normandes

Etaient présents :

Nom	Prénom	Qualité/Structure représentée
Babin	Guy	Maire de Fontenai-les-Louvets
Beaufils	Benjamin	Chargé de mission Natura 2000 au PNR Normandie-Maine
Benech	François	Directeur du PNR Normandie-Maine
Berthelot	Jean Claude	AAPPMA Saint-Céneri-le-Généri
Boé	Patrick	Président de l'AAPPMA de la Roche-Mabile
Camus-Denais	Christian	Agriculteur - Elu de la Roche-Mabile
Champeyroux	Karine	Direction Départemental des Territoires de la Mayenne
Dorizon	W.Erick	Association de Découverte de la Nature
Esnault	Jacky	Elu - CDC du Bocage Carrougien
Fournials	Xavier	Chargé de mission à la Cater de Basse-Normandie
Jamet	Jérôme	Chargé de mission à la fédération départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques
Jégat	Renault	Enseignant au Lycée agricole de Sées
Julien	Michel	Maire de Saint-Denis-sur-Sarthon Président de la CDC de la vallée du Sarthon
Le Jan	Daniel	Association La Sentine - Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de la Mayenne
Lecoustey	Romain	Enseignant au Lycée agricole de Sées
Lefèvre	Thierry	Agence de l'eau Seine-Normandie
Lenormand	Alain	Maire de la Ferrière-Bochard
Maignan	Guy	Elu de Ravigny
Marie	Laëtitia	Animatrice au PNR Normandie-Maine
Nevoux	Stéphane	Enseignant au Lycée agricole de Sées
Oliveira	Maryse	Présidente du PNR Normandie-Maine Conseillère générale de l'Orne
Piat	Jean-André	ONEMA Service départemental de la Mayenne
Puech	Christine	Elue de Lalacelle
Ribeiro	Maria	Chargée de mission LIFE/patrimoine naturel au CPIE des Collines normandes
Scelles	Matthieu	Technicien de rivière au PNR Normandie-Maine
Serre	Christian	Enseignante au Lycée agricole de Sées
Sirot	Baptiste	Institution interdépartementale du bassin de la Sarthe - SAGE Sarthe amont
		23 étudiants de BTS GPN - Lycée agricole de Sées



Résumé de la Réunion

A la suite du lancement officiel, en septembre 2010, du programme européen LIFE « Conservation de la Mulette perlière sur le Massif armoricain », porté par Bretagne Vivante, des réunions d'information ont été organisées sur les territoires de chacun des cours d'eau concernés par le LIFE en Bretagne et en Basse-Normandie.

Pour le Sarthon, cette réunion s'est déroulée le 03 octobre 2011 et avait pour objectif de présenter le programme aux partenaires locaux.

Après un propos introductif de Madame Maryse Oliveira, présidente du PNR Normandie-Maine, Monsieur Benjamin Beaufils, chargé de l'animation du site Natura 2000 « Vallée du Sarthon » au PNR Normandie-Maine et Mademoiselle Maria Ribeiro, chargée de la coordination du LIFE en Basse-Normandie au CPIE des Collines normandes ont procédé aux présentations suivantes :

- Contexte du Sarthon, Natura 2000, Contrat de Restauration et d'Entretien
- Présentation de la Mulette perlière (caractéristiques, exigences, écologiques, menaces,...) et du programme LIFE « Conservation de la Mulette perlière sur le Massif armoricain ».

Présentations

➤ Présentation du territoire du Bassin versant du Sarthon

Le contexte local a été exposé afin de montrer l'étendu du territoire concerné par les différents programmes et la diversité en espèces (Ecrevisse à pieds blancs, Chabot, Mulette perlière,...) et en habitats remarquables (zones humides, habitats aquatiques, milieux boisés).

Différents types de zonages touchent le Sarthon : six ZNIEFF de type 1, quatre ZNIEFF de type 2, un site naturel classé, un site naturel inscrit, un arrêté de protection de biotope et un SAGE Sarthe-Amont.

La diversité des contextes du Sarthon implique un engagement de divers acteurs sur le territoire du PNR Normandie-Maine (Elus locaux, Collectivités locales, pêcheurs, agriculteurs).

Trois dispositifs sont maintenant en place sur le Sarthon :

- Le Contrat de Restauration et d'Entretien (CRE) qui concerne les cours d'eau et berges,
- Natura 2000 qui porte sur les cours d'eau, les berges et les parcelles voisines
- Le programme LIFE+ Nature « Conservation de la Moule perlière d'eau douce du Massif armoricain ».

Deux CRE se sont succédés. Le premier de 2004 à 2009 pour des actions d'entretien et de restauration des berges et pour la pose de clôture, l'aménagement d'abreuvoirs..., le second de 2009 à 2013 pour poursuivre l'entretien et la restauration des berges et s'impliquer dans la renaturation du cours d'eau (restauration morphologique, amélioration de la continuité écologique).

Depuis 2010, le PNR Normandie-Maine procède à l'élaboration du document d'objectif (docob) du site et définit les actions de gestion et d'entretien à mettre en place pour préserver les espèces et les milieux patrimoniaux du site Natura 2000, améliorer la qualité et la quantité de l'eau. Pour se faire, des mesures agro-environnementales sont proposées aux agriculteurs du site Natura 2000 pour les encourager à maintenir leurs prairies et limiter, voire arrêter, la fertilisation sur les parcelles.

Depuis septembre 2010, un nouveau programme a émergé. Le LIFE+ Nature « Conservation de la Moule perlière d'eau douce du Massif armoricain ». Il portera jusqu'à 2016 et vise une espèce, la Moule perlière d'eau douce, aussi appelé Mulette perlière, dont la sensibilité et la très forte régression des populations bretonnes et bas-normandes nécessitent la mise en place rapide d'actions de sauvegarde.

➤ Présentation de la Mulette perlière sur le bassin versant du Sarthon

Maria Ribeiro, chargée de la coordination du LIFE « Conservation de la Moule perlière d'eau douce sur le Massif armoricain » a procédé aux présentations suivantes :

- La Mulette perlière : caractéristiques, exigences et état des populations sur le bassin du Sarthon,
- Le programme LIFE « Conservation de la Moule perlière d'eau douce sur le Massif armoricain ».

Ces deux présentations ont été suivies par le premier volet de films élaborés dans le cadre du LIFE.

• La Mulette perlière

L'espèce, naturellement exigeante, nécessite des conditions de qualité d'eau exceptionnelles. Les paramètres considérés sont le substrat, la géologie, la température, l'oxygénation, la conductivité, le pH, le taux de nitrates, de phosphates et la continuité écologique des milieux. A ses exigences spécifiques viennent s'ajouter la complexité de son cycle biologique et l'implication de poissons-hôtes tels que la Truite fario et le Saumon atlantique, espèces également sensibles à la qualité et à la continuité des cours d'eau.

En complément des inventaires de 2006, réalisés par le CPIE des Collines normandes, les prospections de 2011 ont permis d'observer une répartition des individus très localisés sur le bassin du Sarthon, concentrés entre La Roche-Mabile et Saint-Denis-sur-Sarthon. 269 individus ont été dénombrés en 2011.

Les fortes exigences de la Mulette perlière, le constat d'une population vieillissante (70-80 ans) sur le Sarthon et l'absence de renouvellement (pas de classes d'âge différentes dans une même population), témoignent de l'état dégradé de nos cours d'eau. Les examens anatomiques récents ont révélé la présence de branchies abîmées et des cas de « tumeurs ». Les branchies étant le support des larves de Mulette (appelées « glochidies »), une réduction de ces surfaces se traduit potentiellement, en plus d'une moindre oxygénation des individus, par une libération d'un nombre de glochidies moins important.

De par ses exigences, la Mulette perlière constitue une espèce « parapluie » pour les autres espèces, c'est-à-dire que ses exigences sont telles qu'une restauration de la qualité physique et chimique du cours d'eau propice à la Mulette perlière sera également favorable à toutes les autres espèces qui fréquentent normalement Le Sarthon et ses affluents, y compris nous en tant qu'usager.

- Le programme LIFE+ « Conservation de la Moule perlière d'eau douce sur le Massif armoricain »

Le programme LIFE+ a été présenté ainsi que les différentes actions prévues entre 2010 à 2016.

Le LIFE est piloté par Bretagne vivante et coordonné en Basse-Normandie par le CPIE des Collines Normandes en partenariat avec le Parc Naturel Régional Normandie-Maine sur le Sarthon et le Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Sienne (SIAES) sur l'Airou pour l'animation des sites Natura 2000 et des programmes de restauration et d'entretien des cours d'eau ainsi que la réalisation de certaines actions du LIFE. L'élevage est mené par la Fédération de Pêche du Finistère, également partenaire du programme.

Le LIFE vise à développer des actions sur les habitats et sur l'espèce entre 2011 et 2016 et à poursuivre ces actions à l'issue du programme.

L'action centrale est l'élevage en réponse aux menaces qui pèsent sur les populations de Mulettes déjà vieillissantes, et ce, avant leur disparition définitive et en attendant une restauration durable des cours d'eau, condition *sine qua non* à leur maintien dans les rivières d'origine.

Les autres actions :

- Suivis et inventaires complémentaires des populations de mulettes.
Objectif : Prospector sur le Sarthon pour la mise à jour des données existantes de 2006 et compléter les inventaires sur le reste du bassin pouvant abriter l'espèce,
Prendre en compte les contraintes et activités locales pour restaurer les populations de façon durable.
- Réalisation d'un plan de conservation d'ici 2012 sur chaque cours d'eau du LIFE, prenant en compte les particularités des populations, des rivières et des contraintes qui pèsent sur le milieu
Objectifs : Envisager une réintroduction de mulettes.
- Suivi et évaluation de la qualité de l'eau et des sédiments, avec station de mesures différentes de celles du Conseil général de l'Orne (température, oxygène dissous, saturation en O₂, conductivité, pH, nitrates, phosphates, pesticides,...) et réalisation d'un Indice Biologique Global Normalisé (basé sur la présence d'invertébrés).
Objectifs : Meilleure connaissance du milieu et évaluation des possibilités de réintroduction au vu des exigences écologiques de la Mulette perlière. Sur le Sarthon, les objectifs par rapport à la qualité de l'eau pour la Mulette perlière ne sont pour l'heure pas atteints tout au long de l'année.
- Action de communication : un premier film a été réalisé dans le cadre du programme, une lettre d'info a été rédigée et envoyée aux partenaires locaux au moment du lancement du LIFE, des actions de sensibilisation des acteurs locaux, agriculteurs, auprès des enfants sont en cours de réflexion.
Objectifs : transmettre les connaissances sur l'espèce, favoriser une prise en compte de la mulette dans les politiques et les pratiques locales.

L'objectif à l'issue du LIFE est de poursuivre ces actions et de pouvoir réintroduire les Mulettes même après le programme s'il le faut.

Echanges et points abordés

➤ Stations de suivi de la qualité de l'eau

Le PNR travaille actuellement avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la DREAL et la Région Basse-Normandie pour la mise en place d'un réseau de points de mesure répartis sur l'ensemble du bassin du Sarthon en plus de celui déjà en place dans le cadre du LIFE. Ce réseau devrait permettre de rendre compte régulièrement de l'état de l'eau à différents endroits du bassin versant.

➤ Les autres outils en faveur de la biodiversité et de la protection des milieux

Il est précisé que l'ADN (Association de Découverte de la Nature) et l'AFFO (Association Faune-Flore de l'Orne) participent également à la prise en compte de la biodiversité grâce aux actions de sensibilisation qu'ils organisent.

Aussi, un arrêté préfectoral vise à lutter contre les nitrates d'origine agricole par la mise en place de bandes enherbées par exemple ou l'implantation de CIPAN (Cultures Intermédiaires Pièges à Nitrates).

Il est rappelé que les actions des différents CRE et de Natura 2000 vont également dans ce sens grâce à la pose de clôtures, d'abreuvoirs,... et à la proposition de MAET sur les parcelles attenantes au cours d'eau (Mesures Agri-Environnementales Territorialisées).

L'ensemble des actions des structures locales participera à la sensibilisation des acteurs et à l'amélioration de la qualité des milieux sur le long terme.

➤ Durée du programme LIFE de 6 ans

Il a été précisé que la durée du LIFE ne dépendait pas des engagements des structures mais de la durée intrinsèque de ce type de programme.

La durée de vie d'une Mulette perlière, au cycle de vie complexe, étant d'une centaine d'année et les possibles restaurations des cours d'eau pouvant prendre une trentaine d'année, un programme LIFE, même sur une durée de 6 ans est une opportunité pour initier des actions en faveur de la qualité des milieux et pour sauvegarder les populations de Mulettes perlières restantes en Basse-Normandie ; cette espèce étant en voie d'extinction et représentant un bon indicateur de la qualité de l'eau, il conviendra de poursuivre les efforts à l'issue du programme.

➤ Objectifs et fonctionnement de la station d'élevage prévue dans le programme

Rappelons que sur les cours d'eau qui abritent la Mulette perlière, il est observé des individus anciens qui ne semblent pas se renouveler malgré une reproduction¹ constatée cette année en Basse-Normandie. Ce phénomène aboutit à l'apparition de larves (aussi appelées « glochidies ») qui vivent successivement sur les branchies des mulettes « mères » puis sur les branchies des salmonidés avant d'aller coloniser le sédiment pour n'émerger à sa surface qu'après 5 à 10 ans.

Pour un meilleur contrôle des effectifs, le programme LIFE pourra ici palier au problème de renouvellement de la Mulette en mettant en élevage les glochidies après les avoir récolté au moment de leur libération dans la rivière par les mulettes « mères ». A ce moment, les glochidies sont mises en contact avec des salmonidés et le cycle des glochidies se poursuivra à la station d'élevage de

¹ Par définition, la reproduction (sexuée) au sens stricte est la fusion d'un gamète mâle et d'un gamète femelle aboutissant à un nouvel individu et qui perpétuera l'espèce.

Braspars, gérée par la fédération de pêche du Finistère. Les jeunes Mulettes étant plus sensibles à la qualité du milieu que les adultes, elles ne seront réintroduites que lorsque la qualité de l'eau le permettra.

Il est prévu que des lots de salmonidés soient créés dans différents bassins pour chacun des cours d'eau faisant l'objet du programme afin que les populations ne soient pas mélangées (pour garder les spécificités génétiques de chaque population).

➤ Suivi d'autres espèces dans la rivière que la Mulette perlière

La Mulette perlière dépendant de poissons-hôtes tels que les salmonidés (Saumons atlantiques et Truites fario), il convient de connaître l'état de ces populations.

Des indices d'abondance Saumons ont été réalisés sur la Rouvre et l'Airou (Le Sarthon n'abrite pas de Saumon atlantique) par la Fédération de Pêche de la Manche. Ils sont effectués dans le cadre de leurs inventaires régionaux annuels financés par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, le Conseil Régional de Basse-Normandie et la Fédération Nationale de Pêche.

Des indices d'abondance Truite, financé grâce au programme LIFE, ont été réalisés par la Fédération de pêche du Calvados sur le Sarthon et la Rouvre où la Truite fario serait l'hôte préférentiel.

Complément d'information : Des études ont démontré que les effectifs nécessaires au renouvellement des populations de Mulette perlière dans des eaux de qualité optimale seraient de 0,2 Saumon atlantique par mètre carré (Bauer, 1991) et 0,3 Truite fario par mètre carré (Ziuganov, 1994).

Aucun indice d'abondance poissons n'est effectué sur les cours d'eau dans le cadre du LIFE dans le cadre du programme. En effet, la Mulette perlière étant une espèce « parapluie » (très sensible aux conditions du milieu), nous avons considéré qu'un bon état des populations de Mulette perlière était synonyme d'excellente conditions pour les autres espèces des rivières considérées.

➤ Financement possible par le LIFE et contrat de restauration

Il est rappelé que le LIFE vise à agir directement sur une espèce qui est en voie d'extinction dans la région, la Mulette perlière. Il ne finance pas directement les actions participant à la restauration des rivières comme le CRE ou Natura 2000 Ces programmes sont actuellement financés (Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Communes du Parc, DREAL Basse-Normandie, ...etc).

Néanmoins grâce aux différentes études du LIFE (inventaires complémentaires, suivis des populations de Mulette perlière, Plan de conservation sur le Sarthon), des problématiques peuvent être identifiées sur les bassins versants et orienter les actions d'un territoire (CRE ou Natura 2000) en faveur de la qualité physique (continuité écologique, hydromorphologie,...) et chimique (teneur en éléments minéraux, température, matières en suspension,...). Le LIFE vise à être complémentaire avec les actions en place et non à s'y substituer.

➤ Mise en place d'un « comité de pilotage LIFE »

Différents comités ou groupe de travail sont prévus dans le cadre programme LIFE :

- Les comités de direction qui visent à réunir les partenaires du programme pour échanger sur l'état d'avancement des actions du LIFE sur chacun des bassins, de décider des orientations (ou réorientations) techniques ou financières.
- Les comités scientifiques dont l'objectif est de s'appuyer sur les connaissances et les expériences d'experts européens qui ont étudiés la Mulette perlière dans le cadre de travaux recherches ou d'autres programmes LIFE.
- Des groupes de travail ou copil seront montés dans le cadre de l'élaboration des plans de conservation propres à chaque bassin versant afin de réunir les acteurs locaux impliqués directement dans l'étude et la restauration des milieux aquatiques. Les travaux et premières conclusions seront exposés et les orientations et actions du plan de conservation seront ajustées en collaboration avec les membres des groupes de travail.

Afin d'éviter la multiplication des sollicitations, les réunions seront associés aux dispositifs existants (CRE, Natura 2000). Sur son territoire, comme le précise la circulaire relative à la gestion des sites Natura 2000, le PNR Normandie-Maine veillera à ce que les outils habituels de concertation (Groupes de travail thématique, COPIL), suivent le programme LIFE sans la création d'instance spécifique.

➤ Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope sur le Sarthon

Il existe un APPB pour la Truite fario sur le Sarthon. Cependant, il ne prend compte pour l'instant ni de l'Ecrevisse à pieds ni de la Mulette perlière, espèces espèce à enjeux sur le bassin. La SCAP (Stratégie de Création des Aires Protégées) portée par la DREAL Basse-Normandie se soucie de cette question et a pris en compte la nécessité de réviser l'APPB sur le Sarthon pour la Mulette perlière. Cette démarche dépend entièrement des services de l'Etat.

Il est précisé qu'une des actions du SAGE Sarthe amont vise à renforcer l'APPB sur le Sarthon. L'AAPPMA de La Roche-Mabile encourage ces adhérents à ne pas pratiquer le wadding, pratique qui peut s'avérer néfaste pour les populations de Mulette perlière.

➤ La Carrière du Roupperoux

Dans le cadre du CRE, le PNR Normandie-Maine travaille depuis de nombreuses années avec le carrier afin de diminuer l'impact de cette activité industrielle sur son environnement. Des efforts ont été consentis afin d'améliorer le traitement des eaux. Des suivis sur les rejets sont d'ailleurs régulièrement réalisés (température de l'eau, quantité, qualité,...).

Dans le projet d'extension présenté en 2011, le PNR-Normandie-Maine a fortement insisté dans son avis sur la sensibilité du bassin du Sarthon et des précautions à prendre face aux enjeux environnementaux. Un nouveau système de filtration des eaux, avec des bassins de décantation plus efficace, seront prochainement créés afin d'améliorer encore la qualité de ces rejets.

➤ Risque sur le « parasitage » des salmonidés par les larves de Mulettes perlières

A l'état naturel, le « parasitage » des branchies des poissons-hôtes par les larves de Mulettes perlières ne présente aucun risque pour le développement ou la survie des salmonidés. Cette relation entre le poisson et la Mulette se rapprocherait plus d'une relation à bénéfice réciproque : Le poisson aide la Mulette à recoloniser l'amont du cours d'eau, la Mulette perlière une fois installée dans le sédiment filtre l'eau non loin des zones de frai améliorant ainsi sa qualité. De plus, ce contact entre la Mulette et les salmonidés favoriserait les réactions de défense immunitaire lors de l'infections des poissons par des pathogènes.

➤ Recherches de Mulettes perlières sur d'autres cours d'eau

Le PNR Normandie-Maine prévoit de rechercher la Mulette perlière sur d'autres cours d'eau du territoire en dehors du bassin du Sarthon comme sur l'Ornette qui présente des conditions de milieu proches à celles du Sarthon.

➤ Les autres programmes LIFE

D'autres programmes LIFE en faveur de la Mulette perlière ont été développés en Europe :

- [LIFE Ruisseaux de têtes de bassins et faune patrimoniale associée](#) dans le Morvan
- [LIFE Restauration des populations de moules perlières en Ardennes](#) au Luxembourg
- [LIFE Conservation des habitats de la moule perlière](#) en Belgique
- Et bien d'autres en Suède, Irlande, Royaume-Unis... (Liens : http://www.life-moule-perliere.org/liens-utiles_1.php)

➤ Pour toute information complémentaire :

Téléchargement des présentations :

<http://www.life-moule-perliere.org/telechargements.php>

Site internet (lien provisoire) : <http://www.life-moule-perliere.org/accueilmoule.php>

Contact programme LIFE :

Maria Ribeiro, chargée de mission LIFE au CPIE des Collines normandes

Maison de la Rivière et du Paysage

Le Moulin - 61100 SÉGRIE-FONTAINE

Tél : 02.33.96.79.70 / Fax : 02.33.64.99.72

Ligne directe : 02.33.96.69.40

E-mail : m.ribeiro@cpie61.fr

<http://www.cpie61.fr>

Contact site Natura 2000 « Vallée du Sarthon et ses affluents » :

Benjamin Beaufils, chargé de mission Natura 2000 au PNR Normandie-Maine

Maison du Parc

BP05 - 61320 Carrouges

Tel : 02 33 81 75 76 / Standard : 02 33 81 75 75

e-mail : benjamin.beaufils@parc-normandie-maine.fr

<http://www.parc-naturel-normandie-maine.fr>